

Quelques éléments sur le PAT

Lors de la fusion des 3 EPCI¹ du territoire en 2013, la communauté de communes des Bastides de Lomagne (CCBL) s'empare de la question alimentaire, majoritairement au travers de sa compétence sur la restauration collective. Des dispositifs d'animation du temps méridien sont l'occasion de traiter du lien « nutrition/santé » avec le jeune public. Le PAT travaille également sur les circuits courts, et développe en 2017 un annuaire des distributeurs en circuits courts du territoire.

Le PAT bénéficie d'une gouvernance bien instaurée, présentant un comité de pilotage et trois comités techniques (soutien aux producteurs, parcours agrotouristique et gouvernance générale). Elle est soutenue par une référente qui assure l'animation du projet, et est également chargée de projet PNNS².

Le PAT dans la gestion de la crise

Si les producteurs et les consommateurs ont été fortement impactés par la crise à cause de la fermeture des marchés et de certains points de vente, les caractéristiques du territoire expliquent d'autres conséquences du confinement. D'abord, le tourisme, notamment gastronomique, est une activité économique importante pour la CCBL. Le confinement a mis un coup

d'arrêt total au secteur. Ensuite, le territoire présente trois centres-bourgs avec des épicerie et magasins, alors que les autres communes sont dépourvues de commerces de proximité. Le PAT a majoritairement travaillé sur une carte agro-touristique pendant le confinement, en partenariat avec l'office du tourisme, afin non seulement de **faciliter la rencontre**

entre l'offre et la demande sur le territoire pendant le confinement, mais aussi de **prévoir l'après-confinement** et le retour des touristes. La référente PAT a également contacté les épicerie et GMS³ du territoire pour qu'elles référent des producteurs locaux, et certains ont joué le jeu !

Le réseau d'acteurs du PAT

Des comités techniques se sont tenus pendant le confinement, afin de continuer à faire vivre le PAT et ne pas mettre à l'arrêt toutes les actions en cours. C'est surtout avec **l'Office de tourisme** que le PAT a travaillé pendant cette crise.

Le département du Gers a permis une coordination des actions à l'échelle départementale.

Ce que la crise a changé

La nouvelle équipe en place à la suite des élections considère la thématique alimentaire comme **un pilier de la politique de la CCBL, qui se vaudra transversale**. De nouveaux acteurs politiques, notamment le président de la CCBL, ont souhaité et vont intégrer le comité de pilotage.

Le PAT a l'intention d'élargir son prisme d'action, en travaillant par exemple sur la diversification des débouchés des producteurs.

LA CARTE AGRO-TOURISTIQUE

Le patrimoine alimentaire du territoire en fait un atout touristique majeur. Le PAT et l'Office du tourisme avaient de ce fait déjà engagé des actions communes pour valoriser ce patrimoine. C'est donc naturellement qu'un nouveau travail commun a été engagé durant le confinement.

Le contact a été pris par téléphone avec tous les prestataires et partenaires du tourisme : gîtes, chambres d'hôtes, restaurateurs, traiteurs, créateurs, producteurs, etc. **Tous les producteurs du territoire ont été recensés** auprès de chaque mairie de la communauté de communes. A partir d'un questionnaire qui leur était destiné, des **fiches regroupant les producteurs par secteurs géographiques** ont été dressées, afin de faciliter la vente directe sur le territoire. Durant le deuxième confinement, la plaquette a été mise à jour en l'organisant par filière, les déplacements étant moins restreints. Les plaquettes ont été transmises par mail aux communes, aux prestataires et diffusées sur les réseaux sociaux.

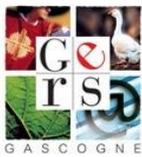
Dans l'optique du déconfinement, **une carte agro-touristique**, incluant, en plus des producteurs, les hébergements touristiques et restaurateurs, a été réalisée. Cette carte a permis d'apporter de la **visibilité aux professionnels** qui vivent du tourisme pendant la saison estivale.

Fort de son succès, cette carte évoluera en 2021 pour inclure un circuit gastronomique réalisable à vélo électrique. Cette action sera financée par le PAT.

¹Etablissements publics de coopération intercommunale

²Programme national nutrition santé

³Grandes et moyennes surfaces



LE PAT DU GERS EN ACTIONS

Quelques éléments sur le PAT

Le projet alimentaire du Département s'est construit il y a une dizaine d'années sous le prisme de la restauration collective. C'est à partir de 2019 qu'une réflexion plus systémique sur l'alimentation est portée par le Département, dont les deux mots d'ordre sont « bien produire » et « bien manger ». Une concertation territoriale pour partager le diagnostic et élaborer un plan d'action est actuellement en cours. Le PAT, lauréat du PNA en 2020, bénéficie de subventions de l'Etat et de l'ADEME.

Le département du Gers propose aussi un espace de coordination auprès des PAT portés par des collectivités du territoire gersois. L'enjeu logistique y est particulièrement abordé.

Le PAT dans la gestion de la crise

La fermeture des marchés a eu un impact fort sur ce territoire très rural, où beaucoup de producteurs y écoulent la totalité de leur production. De plus, des partenariats ont été instaurés entre certains agriculteurs et la restauration collective sur le département. Ces producteurs se sont donc retrouvés sans débouchés du jour au lendemain.

Le département du Gers a souhaité réagir rapidement, établissant un plan d'actions avec un groupe de travail restreint.

Une **plateforme regroupant les producteurs gersois** a été développée par le Département et ses partenaires. **Un questionnaire à destination de toutes les EPCI¹** a été élaboré, afin de préciser la démarche du PAT, obtenir les listes de producteurs et connaître les besoins des EPCI. Un drive a en plus vu le jour à Auch, accompagné par la chambre d'agriculture, dont la mise en relation s'est faite grâce au groupe de travail constitué pour la gestion de la crise.

Le réseau d'acteurs du PAT

Un groupe de travail regroupant le Département, la chambre d'agriculture 32, les Bios du Gers, le Pays Portes de Gascogne et la Ville d'Auch a été constitué pour définir la marche à suivre.

Grâce à la coordination mise en œuvre dans le cadre du PAT, le relais a été fait auprès des territoires infra-départementaux.

Les organismes agricoles ont proposé un travail mutualisé qui s'est révélé d'une grande efficacité.

Ce que la crise a changé

Le PAT souhaite développer davantage d'actions à destination des consommateurs. De nouveaux acteurs comme les AMAP, des associations ou la GMS³ pourraient être intégrés aux futures discussions. Le travail en cours sur la logistique pour l'approvisionnement local dans la restauration collective pourra éventuellement bénéficier à l'aide alimentaire ou à la création de nouveaux points de ventes présentant une gamme de produits plus étendue. Le Département va désormais accompagner les agriculteurs dans l'organisation des drive fermiers.

Une concertation territoriale large et une concertation grand public seront organisées pour définir l'avenir du PAT.

ENTRETIENIR LE LIEN AVEC LES PRODUCTEURS

Deux questionnaires ont été transmis aux producteurs du département pendant la crise. Le premier, relayé par les Bio du Gers et la chambre d'agriculture, définissait les difficultés et besoins des producteurs et les éventuelles solutions déjà trouvées. Le deuxième invitait tous les producteurs déjà contactés à figurer sur la plateforme développée par le Département, en détaillant leur offre. **Un travail coordonné des partenaires de l'action**, notamment des organismes agricoles, a permis une sortie de la plateforme le 7 avril.

Un troisième questionnaire a été soumis aux producteurs pour définir leurs besoins en sortie de crise, recenser les initiatives instaurées pendant celle-ci pour pallier à la perte de débouchés, s'ils souhaitaient en pérenniser certaines, et leurs besoins pour cela. Les producteurs souhaitent davantage de communication et de visibilité pour les circuits courts et l'alimentation locale et un accompagnement pour pérenniser les groupements d'achats et de ventes. Une prestation est en cours avec les Bios du Gers pour étudier les possibilités de mutualisation entre les producteurs

Le GIP² Gers solidaire coordonne l'aide alimentaire du Département

Les associations caritatives du département, rassemblées au sein de Gers solidaire, ont fait face à une augmentation de 20 à 30% du besoin de l'aide alimentaire. La coordination a été assurée par Gers solidaire, membre du comité de pilotage du PAT, et la Croix-Rouge.

Le GIP témoigne après la crise de la **robustesse de son réseau territorial**. Non seulement les structures de l'aide alimentaires n'ont pas cessé de fonctionner mais 2 distributions supplémentaires ont même vu le jour. Le GIP peut aussi s'appuyer sur un réseau de commerces fédérés autour de cette cause.



¹Etablissements publics de coopération intercommunale

²Groupement d'intérêt public

³Grandes et moyennes surfaces

Quelques éléments sur le PAT

Territoire rural, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, porteur du PAT, mène depuis près de 15 ans une politique agricole de diversification, notamment en soutenant le développement de la polyculture. Le Pays s'engage dans une démarche PAT en 2015 en s'appuyant sur une série de diagnostics réalisés par divers organismes (CIVAM¹, INRA², Mouvement rural), et reçoit la labellisation par le ministère de l'agriculture en août 2019. Le PAT présente 4 axes de travail majeurs : renforcer les circuits alimentaires de proximité, organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole, faciliter l'accès des populations fragiles à une bonne alimentation et sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ». Le PAT peut s'appuyer sur un tissu associatif autour de la question alimentaire dense et organisé.

Le PAT dans la gestion de la crise

Le PAT a été très actif dans la gestion de la crise, notamment pour soutenir les producteurs locaux et les populations en difficulté.

Grâce à une équipe organisée sur le PAT (dont une chargée de mission à plein temps), ce dernier a assuré une mission d'information et de mise en relation entre les acteurs de l'alimentation, **pour assurer une gestion coordonnée de la crise.**

La plateforme [Cliketik](#) a été mobilisée non seulement pour **faciliter le développement de débouchés pour les producteurs locaux**, mais aussi pour relayer toutes les informations liées aux mesures sanitaires, comme les marchés ouverts ou fermés.

Le contact avec les mairies et les agriculteurs a été gardé pendant toute la durée du confinement.

Une enquête a été réalisée à la sortie du confinement auprès des mairies pour connaître l'impact de la crise sur le territoire.

Le réseau d'acteurs du PAT

L'Observatoire Economique, dont la chargée de mission PAT est animatrice, s'est réuni plusieurs fois pendant la crise. La diversité des acteurs et des secteurs représentés ont permis une gestion transversale des impacts du confinement.

D'autres réunions, notamment avec les chambres consulaires et le départements, se sont tenues.

Cliketik, plateforme de mise en relation entre producteurs et consommateurs

Une carte interactive participative, développée en partenariat avec le PNR³ Haut-Languedoc, bénéficie aux producteurs comme aux consommateurs. Elle facilite la logistique et le déplacement des produits sur le territoire et offre de la lisibilité aux consommateurs qui souhaitent acheter des produits locaux. C'est cette plateforme qui a été privilégiée pour transmettre les informations liées à l'alimentation pendant la crise. Un travail de phoning auprès des mairies, réalisé par des membres du PAT, a permis de **mettre à jour les informations quotidiennement.**

UNE NOUVELLE ÉPICERIE SOLIDAIRE AMBULANTE

Une épicerie solidaire ambulante, portée par l'association [Familles rurales](#) et soutenue par le Conseil départemental, a vu le jour sur le Pays en 2019 (une autre épicerie solidaire ambulante est présente sur le territoire depuis plusieurs années). Un diagnostic préalable réalisé par l'INRA a permis de prioriser les zones géographiques bénéficiaires du dispositif.

Les denrées alimentaires sont vendues à environ 10% de la valeur du marché, et chaque foyer, en fonction de ses spécificités, dispose d'une somme plafonnée qu'il peut dépenser à l'épicerie. Les fournisseurs divers (Banque Alimentaire, coopérative locale, GMS⁴, Agrilocal, etc.) permettent de proposer une gamme de produits large et de qualité.

Pendant le confinement, les paniers étaient préparés à l'avance (l'itinérance n'était pas encore en place).

A terme, l'association souhaite créer un lieu de vie et d'échanges autour de l'alimentation, par exemple en organisant des ateliers cuisine. Pour cela, l'association compte s'appuyer sur son réseau de bénévoles très actifs !

Ce que la crise a changé

Le confinement a montré la robustesse des relations et actions développées par le PAT. **Certains axes de travail ont été identifiés comme prioritaires à la sortie du confinement**, comme le foncier et la transmission agricole, qui traitent de la résilience à long terme du territoire.

Suite aux élections, un travail de **sensibilisation des élus à la question alimentaire** doit être mené.

¹ Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

² Institut national de la recherche agronomique

³ Parc naturel régional

⁴ Grandes et moyennes surfaces



LE PAT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AUDE EN *ACTIONS*

Quelques éléments sur le PAT

Depuis 2015, une réflexion initiée par les associations Nature et Progrès et 3.EVA est menée sur la reterritorialisation de l'agriculture et de la prise en compte des enjeux d'une alimentation durable sur le territoire. Nourrie par des associations et structures de développement agricole du territoire (ADEAR 11, Terre de liens, Confédération paysanne, etc), la réflexion s'oriente vers la préfiguration d'un PAT, dont le portage sera transféré en 2018 à la Maison Paysanne. Le PAT est donc singulièrement porté par une SCIC².

Une collaboration avec le PAT de la ville de Castelnaudary se développe depuis plusieurs années. Les territoires mutualisent leurs expériences, leurs idées, leurs financements et les structures partenaires autour d'un projet de développement cohérent, mais qui tient compte des spécificités de chacun.

Le PAT dans la gestion de la crise

Grâce à un financement obtenu auprès de la Fondation de France, le chargé de mission a consacré la quasi-totalité de son temps de travail au développement d'une épicerie paysanne ambulante et solidaire, avec les autres structures de la Maison Paysanne. Les demandes étant très importantes du côté des

consommateurs, la mobilisation d'un grand nombre de producteurs autour de l'initiative était nécessaire. En plus d'un travail de phoning auprès des producteurs qu'il connaissait, le chargé de mission a également apporté son aide pour la structuration de l'outil de commande, recensant les outils existants. Il a beaucoup échangé

avec les partenaires du PAT et les paysans. Il a également contacté les communes et intercommunalités pour organiser la distribution des denrées et la diffusion de l'information auprès des populations.

Le réseau d'acteurs du PAT

La Maison paysanne de l'Aude est un acteur dynamique sur le territoire. **Les structures membres se sont appuyées sur son réseau pour mobiliser des producteurs et des bénévoles.**

Le chargé de mission travaille en étroite collaboration avec les structures de développement agricole. Il est aussi resté en contact pendant la crise avec les organisations qui accompagnent les populations fragiles. Les communes et intercommunalités ont aussi fait partie des interlocuteurs privilégiés du PAT pendant le confinement.

Ce que la crise a changé

La crise a confirmé un déficit de production maraîchère (entre autres) sur le territoire. Un travail de sensibilisation auprès des élus sur les questions foncière et d'installation est en cours, même si **la crise a déjà renforcé la prise en compte de ces thématiques auprès des élus.**

Le PAT arrive au terme d'un premier cycle, une concertation avec les acteurs du territoire permettra les remobiliser et de faire émerger de nouvelles thématiques de travail.

L'ÉPICERIE PAYSANNE AMBULANTE ET SOLIDAIRE

C'est d'abord auprès de la Confédération paysanne de l'Aude que les producteurs ont cherché du soutien face à la fermeture des marchés. La Confédération était active dès le début de la crise pour proposer des modèles de marchés qui respectaient les conditions sanitaires et demander leur réouverture auprès de la préfecture.

Les producteurs souhaitaient développer une épicerie paysanne pour livrer les habitants dans les villages. Alors que beaucoup de drives se sont développés en France pendant le confinement, l'originalité de cette démarche repose sur la **mutualisation des livraisons** et l'étendue du territoire couvert.

Les structures de la Maison paysanne ont pris le relais sur la structuration de l'initiative, **s'appuyant sur un réseau de bénévoles mobilisé dans tous les villages pour la distribution.** Le chargé de mission du PAT s'est occupé de recenser et choisir une plateforme de commande et d'y basculer tous les producteurs et acheteurs. Une fois les commandes effectuées par les acheteurs, chaque producteur livrait sa production à un point de massification, puis les denrées étaient réparties en fonction des commandes dans les villages, où des bénévoles s'occupaient de la distribution.

Le chargé de mission du PAT a fait beaucoup de mise en relation et de coordination entre les producteurs, les structures de la Maison paysanne, les consommateurs et les communes. À la sortie du confinement, la totalité des producteurs a souhaité continuer l'aventure et l'épicerie ambulante est toujours active !

¹Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural
²Société coopérative d'intérêt collectif



Quelques éléments sur le PAT

L'agriculture et l'alimentation ont fait l'objet d'une réflexion systémique qui a abouti à l'inscription de la préfiguration du PAT dans le projet de territoire 2015-2020. Après un diagnostic conduit par l'INRA¹ en recherche-action, le projet s'est formalisé en 2016. L'éducation à une alimentation de qualité, la valorisation du patrimoine gastronomique et la structuration des filières sont regroupées au sein d'un programme d'actions riche, soutenu par deux animations par mois en 2017-2018. Le PAT a obtenu la labellisation du ministère de l'agriculture en 2017. A partir de 2019, des actions structurantes sont menées : groupements de producteurs et d'achats citoyens, actions sur la transmission/installation, accompagnement pour le développement de l'approvisionnement des cantines en produits locaux de qualité. La redéfinition du projet du territoire pour 2021 invite les porteurs à élargir les thématiques considérées, en s'axant sur la résilience alimentaire territoriale, la thématique de la restauration collective étant particulièrement privilégiée. Cette dernière est d'ailleurs intégrée dans le Contrat de Transition Ecologique signé avec l'Etat en 2019.

Le PAT dans la gestion de la crise

Le PAT a d'abord travaillé sur la **réouverture des marchés**, grâce à ses liens directs avec la préfecture et les mairies. La chargée de mission a aussi échangé avec ces dernières sur la mise à disposition d'emplacements communaux pour les producteurs fidélisés autour de la charte « produit en Pays Midi-Quercy » (développée dans le cadre du PAT) qui en avaient besoin pour développer des alternatives de vente.

Le réseau d'acteurs du PAT

Le PAT, à travers sa chargée de mission, a su faire le lien entre beaucoup d'acteurs du territoire pendant la crise. : producteurs, consommateurs, mairies, ADEAR, CIVAM³, restaurateurs, préfecture, etc. Le PAT est identifié comme ressource sur les questions agricoles et alimentaires pour les acteurs du territoire, qui n'hésitent pas à le mobiliser.

Ce que la crise a changé

Les groupements de producteurs et d'achats initiés pendant la crise sont pérennisés, avec l'aide du PAT. Un travail sur la logistique est à réaliser pour alléger la charge de travail des producteurs.

Un projet d'épicerie ambulante est en phase d'élaboration et pourrait être mobilisée en cas de nouvelles crise pour faire le lien avec les populations fragiles.

Une réflexion sur la sécurité alimentaire est en cours et devrait être intégrée au nouveau SCoT⁴, afin de traiter notamment de la protection du foncier agricole et des possibilités d'actions des collectivités pour l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs, le développement de la structuration logistique et des filières de transformations, ainsi que l'adaptation des pratiques culturelles au changement climatique

Conjointement à l'ADEAR², le PAT a **recensé les besoins des producteurs et apporté une aide au cas par cas**, par exemple en les orientant vers les associations du don alimentaire ou en les mettant en relation avec les supermarchés. Les deux groupements d'achats citoyens créés en 2019 ont été très sollicités, une aide de structuration pour répondre à une demande plus forte a été bienvenue.

Le PAT s'est positionné comme relais d'informations pour toutes ces initiatives via tous ses outils de communication (sa page [Facebook](#), la newsletter et le Mag du Pays Midi Quercy ainsi que la presse locale). La communication a bénéficié aux producteurs, mais aussi aux restaurateurs qui avaient développé des drives et à la population qui était informée des initiatives.

CRÉATION DE GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS POUR LA VENTE

La création de deux groupements de producteurs a été accompagnée par le PAT durant la crise. Pour le premier, la précommande était disponible et la distribution se faisait le dimanche, jour où devrait se tenir le marché, afin de maintenir le lien entre les producteurs et leur clientèle habituelle.

Le deuxième a été initié par une mairie et accompagné par le PETR Pays Midi Quercy en partenariat avec le Civam, avec un modèle similaire au premier. Le PAT a été mobilisé pour rassembler les producteurs autour de l'initiative et recenser l'offre existante de supports informatiques adaptés. **Une formation avec un responsable de la plateforme choisie a ensuite été organisée.**

L'ADEAR, une coordination nationale et une aide locale

L'ADEAR a été en lien avec le ministère sur les difficultés auxquelles faisaient face les producteurs. Le réseau national s'est pour cela appuyé sur ses relais départementaux, qui ont recensé les difficultés auprès de tous leurs producteurs.

Sur le territoire du PAT, **l'ADEAR a appelé tous les adhérents et les producteurs fédérés dans le cadre du PAT afin de connaître leurs difficultés et leurs besoins.** Un accompagnement au cas par cas a ensuite été proposé aux producteurs, comme pour un couple de chevriers, accompagné pour écouler son excédent de fromage.

¹ Institut national de la recherche agronomique

² Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

³ Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

⁴ Schéma de cohérence territoriale